ment pour caractère la réparation: durant ces heures de la nuit où se multiplient les offenses à la Majesté divine, le petit groupe d'adorateurs, prosterné devant Jésus Eucharistie, lui redit par toutes les formules de ses prières, l'ardente supplication: Parce Domine, parce populo tuo. Puisse leur puissance sur le Cœur de Dieu grandir avec leur ferveur et leur nombre! Puissent-ils contribuer à écarter de la pauvre humanité les fléaux qui s'abattent sur elle, comme une rançon de ses fautes! Le Souverain Pontife en exprimait l'ardent désir. Il n'ignorait pas que l'adoration nocturne, succédant aux fatigues du jour, n'allait pas sans exiger des sacrifices personnels: mais la couronne qui nous attend dans le ciel ne sera-t-elle pas proportionnée à nos fatigues de la terre? Et, pour ce qui regarde le clergé, n'appartient-il pas au prêtre de stimuler à la ferveur, par son exemple, le peuple chrétien?

Aussi le Souverain Pontife renouvelait-il les encouragements que ses prédécesseurs avaient prodigués à la pratique de l'adoration du Très Saint Sacrement et avait-il tenu à accroître encore les privilèges des Prêtres-Adorateurs. Il nourrissait l'espoir que, pour ce qui la concernait, jamais l'Archiconfrérie romaine de l'Adoration nocturne ne l'attristerait, en laissant refroidir dans son sein la piété eucharistique. Et, pour lui obtenir ces grâces de persévérance, il appelait sur elle les plus abondantes bénédictions du ciel.

Benoît XV s'était levé de son trône, en formulant ce souhait, qu'il développa en termes touchants.

Ayant donné ensuite la bénédiction solennelle, il voulut passer dans les rangs des confrères et présenter à chacun son anneau à baiser.

Comment ne pas voir le lien étroit qui unit Benoît XV au doux Pie X, le Pape de l'Eucharistie et de la Communion, et le déroulement progressif du programme tracé par Léon XIII dans l'Encyclique « *Miræ Caritatis* », continué si activement par Pie X, et que nous verrons réaliser, nous l'espérons, sous le Pontificat de S. S. Benoît XV!